



GEL APPÂT CONTRE LES FOURMIS PRÊT À L'EMPLOI - USAGE BIOCIDÉ

Présentation

Appât en gel pour le traitement des fourmis, en cartouche de 30g prête à l'emploi.

Points forts

- Effet cascade, détruit la fourmière.
- Réduction de l'infestation dès les premiers jours.
- 1 seringue = 150m² traités.

Informations réglementaires

N° AMM : FR-2022-0006

Nom homologué : ADDICT® GEL FOURMIS (Détenant : LODI S.A.S.)

Composition : Dinotéfurane (N°CAS : 165252-70-0) 0.0202%

TP18 - Insecticide

Catégorie d'utilisateurs : professionnels.

Lieux d'application : intérieur, extérieur (autour des habitations et bâtiments), terrasses, patios. À l'intérieur des bâtiments industriels, commerciaux ou publics et locaux privés.

Cibles :

- Fourmi noire des jardins (*Lasius niger*)
 - Fourmi d'Argentine (*Linepithema humile*)
 - Fourmi Pharaon (en intérieur seulement) (*Monomorium pharaonis*).
- Tous les stades de développement et destruction de nids.

Fonctionnement

ADDICT® GEL FOURMIS se présente sous la forme d'un gel appât pour l'élimination durable des fourmis. Les fourmis ingèrent et transportent le gel jusqu'au nid où elles contaminent le reste de la colonie (larves et adultes) en quelques jours.

Mode d'emploi

Cartouche de gel prête à l'emploi : à l'aide d'un pistolet applicateur (Ex : Addict® Bait Gun), appliquer des gouttes de gel de manière localisée ou directement dans les crevasses et fissures où les insectes se cachent, sur le passage des fourmis ou à proximité du nid. Appliquer 2 gouttes de 0,1g (0,5 cm de diamètre) par mètre carré (jusqu'à 16 gouttes lors du traitement d'une maison et jusqu'à 72 gouttes lors du traitement des bâtiments publics).

En cas de ré-infestation, renouveler l'application. Une seconde application peut également être effectuée au bout de 7 jours.

ADDICT®

FICHE TECHNIQUE



Conditionnement

Réf. I8175 : Boîte de 4 cartouches de 30g - Carton de 20 boîtes

Précautions d'utilisation

TP18 - Utiliser les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit. Dangereux Respecter les précautions d'emploi. La fiche de données de sécurité est disponible gratuitement sur simple demande à l'adresse suivante : fds@lodi.fr
Pour les instructions de premiers secours, contacter le centre antipoison le plus proche.

Dangereux pour les abeilles. Lors d'une utilisation du produit à l'extérieur, limiter l'exposition des abeilles en utilisant une boîte d'appât, en le couvrant (par ex. une tuile) ou en l'appliquant dans des fissures ou crevasses.

Ne pas appliquer le produit directement sur ou à proximité de denrées alimentaires, surfaces ou ustensiles qui pourraient être en contact avec des denrées ou des boissons destinées à la consommation (humaine ou animale) ou avec des animaux de rente.

Se laver les mains après utilisation.

Ne jamais appliquer le gel comme traitement préventif, utiliser uniquement en cas d'infestation avérée.

Stockage et prévention

Tenir hors de portée des enfants et des animaux domestiques. Ne pas stocker le produit à des températures inférieures à 0°C. Stocker le produit à l'abri de la lumière.

Durée de conservation : 2 ans

Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.

Éliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet, dans un circuit de collecte approprié.